

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centus par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centus par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libé-  
rales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulière-  
ment aux cultivateurs pour la vente de terres  
instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront  
avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
M. J. A. Langlois, libraire à St. Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la  
"Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Les missions de l'Afrique centrale et le Révd. Père Arthur Bouchard, missionnaire apostolique de ces missions.—Retraite des ecclésiastiques et des élèves du Collège de Ste-Anne.—Ordinations par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, au Collège de Ste-Anne, le 8 octobre courant.—But de l'Association forestière de la Province de Québec; constitution et directeurs de cette association.

*Causerie Agricole* : Nos expositions agricoles.—Expositions agricoles et industrielles des sociétés d'agriculture des comtés de l'Islet et de Kamouraska.—Les cercles agricoles.

*Sujets divers* : Liste des prix accordés à l'exhibition du comté de l'Islet, le 28 septembre 1882.—Moyen d'utiliser les pommes de terre gâtées.—Nécessité de donner de l'eau aux moutons.—Les feuilles des arbres utilisées pour les composts.

*Choses et autres* : Les pommes de terre gâtées données comme nourriture aux animaux.—Moyen d'obtenir des Reines-Marguerites doubles.—Réhabilitation du pigeon.

*Recettes* : Moyen de défendre les toitures en paille contre l'incendie.—Moyen pour conserver les pommes.—Remède contre la brûlure de phosj hore.

*Prime offerte à nos abonnés.*—Ceux de nos abonnés qui auront payé leur abonnement (ainsi que leurs arrérages s'il y en a) jusqu'au 1er août 1883, avant le premier novembre prochain, recevront une magnifique brochure devant intéresser tout particulièrement les cultivateurs. Cette brochure a été publiée pour la première-fois en 1790, par la Société d'agriculture du Canada, et a pour titre : "Papiers et lettres sur l'agriculture, recommandés à l'attention des cultivateurs Canadiens par la Société d'agriculture en Canada."

*Exposition agricole et industrielle de la paroisse de St-Agapit de Beauvillage.*—Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que cette exposition aura lieu lundi, le 16 octobre courant, si le temps le permet. Nous regrettons de ne pouvoir nous rendre à l'invitation qui nous a été faite d'y assister.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Les missions de l'Afrique centrale et le Révd. Père Arthur Bouchard.*—Dans notre dernière *Revue de la Semaine* nous avons publié un communiqué sur les missions du Labrador, dont la charge a été confiée à un jeune prêtre canadien, plein de dévouement, le Très-Révd M. F. X. Bossé ancien élève du Collège Ste-Anne, honoré aujourd'hui du titre de missionnaire apostolique de ces lointaines missions, par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Aujourd'hui nous faisons appel aux âmes charitables en faveur d'une mission non moins pénible qui a été confiée à un de nos jeunes prêtres canadiens, il y a déjà une quinzaine d'années, le Révd Père Arthur Bouchard, natif de la Rivière-Ouelle. Ce jeune prêtre vient d'être chargé, comme missionnaire apostolique des missions de l'Afrique centrale, d'une lourde et pénible tâche dont il connaît déjà tous les périls qu'il aura à subir, et les souffrances qu'il aura à endurer, pour procurer à l'Eglise de nouveaux membres, qui sont si chers au cœur du missionnaire catholique.

Après une absence de quinze années, le Révd Père Bouchard est revenu en Canada, afin de solliciter de ses compatriotes des aumônes pour lui aider à porter la lumière de l'Évangile dans une mission qui compte au-delà de 70,000 âmes. Le 1er octobre dernier, le Révd Père nous faisait, à l'église paroissiale de Ste-Anne de la Pocatière, le récit de ses pénibles et laborieuses missions parmi les nègres de l'Afrique centrale; et le soir même, il donnait une conférence dans une des salles du Collège de Ste-Anne, sur ces missions. Les souffrances sans nombre qu'il a eu à endurer, et dont il a fait le bien triste tableau, à ces jeunes étudiants, n'étaient certes pas de nature à lui attirer de nouveaux ouvriers pour travailler à la vigne du Seigneur; mais qui sait si, dans quelques années, ces jeunes élèves qui seront plus tard appelés à devenir missionnaires, il n'y en avait pas qui, à l'exemple de Mgr Camboni, juraient en eux mêmes de

“ consacrer leur existence entière à l'évangélisation de la postérité maudite de Cham ? ” En attendant que Dieu demande ce sacrifice de leur part, offrons au dévoué missionnaire de l'Afrique, M. Bouchard, notre obole, afin de lui rendre moins pénible cette mission lointaine.

Que ceux qui désirent venir au secours de ce dévoué missionnaire se procurent la petite brochure que nous venons d'imprimer au profit de cette bonne œuvre, en nous envoyant par la poste six centins, en attendant qu'il aille lui-même dans les paroisses solliciter une plus forte aumône digne de cœurs profondément dévoués à l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

— La retraite des ecclésiastiques et des élèves du Collège de Ste-Anne, commencée le 4 octobre au soir et prêchée par le Révd Père Linden, Rédemptoriste, s'est terminée dimanche le 8 octobre. Sa Grandeur Mgr Taschereau s'était rendue ce jour là, pour y faire les orduinations suivantes :

*Sous-diacres* : MM. Ferdinand Chabot et Ferdinand Bégin.

*Minors* : MM. Luc-Alphonse Lévêque, Joseph-George Goudreau, Daniel Louis Guimont, François-Jos. Alfred Têtu et François-Xavier Couture.

*Tonsurés* : MM. Auguste Pierre Caron, François-Xavier Casgrain, Joseph Lavoie, Philippe-Ls Delisle, Charles-Clément Lévêque.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque assistait le matin aux offices de l'église paroissiale, et y a fait une instruction sur le respect humain.

*Association forestière de la Province de Québec.*— Pour l'information de ceux qui désirent prendre part à cette association, nous publions ici les renseignements du Secrétaire-Archiviste de cette association, que nous empruntons à la *Patrie* :

*Association forestière de la Province de Québec.*— Samedi dernier cette association s'est définitivement constituée à une assemblée générale de ses membres, convoquée à Montréal, pour l'adoption de la constitution et l'élection des directeurs. Vouloir nous renseigner complètement sur les travaux de cette association qui a toutes nos sympathies, nous nous sommes adressé au secrétaire, M. J. X. Perrault, qui nous a donné les renseignements qui suivent.

— Quel est le but de l'association ?

— L'association forestière de la province de Québec a un double but. Le premier est d'assurer la conservation des forêts encore existantes est qui sont en grande partie sous le contrôle du ministre des terres de la couronne. Il y a encore en ce moment en Canada 50,000,000 d'arpents de forêts en exploitation, et chaque année la coupe des bois est approximativement d'un million d'arpents, donnant une production égale \$25,000,000. Ces chiffres seuls indiquent assez toute l'importance qu'il y a pour le pays à ne pas épuiser un domaine forestier d'une aussi grande valeur. Le prix du bois a doublé depuis dix ans, et il n'est pas douteux qu'avec l'épuisement rapide des forêts des Etats-Unis, et il n'y ait bientôt une hausse considérable des bois de construction.

Le Gouvernement de Québec, qui retire en ce moment un million de revenu de son domaine forestier, a le plus grand intérêt à arrêter la destruction systématique de nos bois. L'honorable ministre des terres de la Couronne a donné son assentiment à la création de notre association et montre le plus vif empressement à accepter les suggestions qui pourraient lui être faites pour assurer l'exploitation intelligente de nos bois et forêts.

Le second but de notre association est d'encourager le repoplement des forêts détruites au moyen de semis et de plantations partout où les circonstances sont favorables.

Aux Etats-Unis il y a un grand mouvement dans cette direction. Là comme ici, on veut des bosquets, des routes plantées de grands arbres. Ils contribuent si largement à la beauté du paysage. Et pour faire l'éducation du peuple et implanter dans

l'esprit de la nouvelle génération l'amour des arbres et des frais ombrages, on a institué dans chaque Etat voisin, un jour consacré spécialement aux plantations par proclamation du gouverneur de l'Etat. On voit dans toutes les écoles du pays les jeunes gens et les jeunes filles, planter de leurs mains délicates des arbres de belle venue. A la campagne et à la ville des millions d'arbres sont plantés ce jour là. Aussi le pays se transforme-t-il à vue d'œil, et on ne voit plus que rarement aux Etats-Unis ces campagnes dénudées qui font le désespoir de nos vieilles paroisses.

— Quels seront vos moyens d'action ?

— Nous comptons sur le concours de tous les hommes intelligents qui désirent contribuer à la prospérité et à l'embellissement de notre province. Ceux de nos associés qui possèdent un terrain convenable s'engagent à planter chaque année 25 arbres au moins. Ceux qui ne possèdent pas de terrain contribuent \$2 par année aux opérations de la société.

Nous comptons aussi sur la proclamation du gouverneur de Québec pour la création d'un “ *Arbor Day* ” ou jour de plantation forestière. Nous avons raison d'espérer que Monsieur le surintendant de l'Instruction publique, dont l'esprit de progrès est bien connu, donnera instruction à tous les instituteurs et institutrices placées sous son contrôle de consacrer ce jour spécialement à la plantation d'arbres d'ornement autour de la maison d'école ou dans son voisinage, ou se faisant aider de leurs élèves. L'association forestière publiera à ce sujet les instructions les plus complètes sur le mode d'opération.

Nous croyons que les membres des sociétés d'agriculture et les conseillers dans chaque municipalité se prêteront à l'embellissement de leurs localités. Car ce n'est qu'avec le concours de tous que nous pourrions arriver à un grand résultat.

— Le gouvernement de Québec adoptera-t-il quelque mesure sérieuse au point de vue de l'aménagement des bois et forêts ?

— J'ai lieu de le croire. Le premier ministre et le ministre des terres se sont tous deux prononcés à ce sujet. Il est vrai que depuis longtemps les hommes prévoyants ont réclamé sans succès la mise en coupes réglées du domaine forestier, comme le seul moyen pratique et efficace de perpétuer la production de nos bois et arrêter la destruction barbare et criminelle qui s'en fait depuis des siècles. J'ai moi-même écrit depuis vingt ans dans ce sens, mais sans résultats. On croyait nos forêts inépuisables. On les regardait comme une barrière infranchissable à la colonisation. On les brûlait comme nos pires ennemis.

Aujourd'hui la forêt a ses valeurs et bien exploitée, avec des chemins de fer et de colonisation, elle peut contribuer largement à la prospérité du colon. En adoptant ici un aménagement intelligent des forêts de l'Etat ainsi qu'on le fait dans tous les pays Européens, nos bois donneront au gouvernement un revenu constant et inépuisable, augmentant l'importance d'année en année.

Le système des coupes réglées, dont j'ai fait une étude spéciale dans les forêts de France, d'Allemagne et d'Italie peut s'adapter parfaitement à nos conditions de sol, de climat et de débouchés. L'association forestière poussera le gouvernement dans cette direction et j'aime à croire que ce ne sera pas sans résultats.

Que la presse nous donne son concours dans cette question qui intéresse tout le monde, et où la politique n'a heureusement rien à voir, et le plus éclatant succès couronnera certainement les travaux de l'Association forestière.

#### CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE, P. Q., C.

1o. Cette société porte le nom d'Association Forestière de la province de Québec, Canada.

2o. Le but de cette Association est d'assurer la protection efficace et la bonne administration de nos forêts existantes, de favoriser le reboisement des terres dénudées et d'encourager la culture des essences forestières qui conviendront le mieux à notre position et à notre climat.

3o. Tout membre de cette Association qui possède des terres convenables doit, comme contributeur, semer ou planter annuellement au moins vingt cinq arbres forestiers, les soigner convenablement, et envoyer au secrétaire, à l'époque fixée, un rapport de ses opérations.

40. La contribution des membres de cette Association qui sont dans l'impossibilité de faire planter ou de semer le nombre voulu d'arbres forestiers sera de deux piastres par année. Cet argent sera employé aux fins de la société.

50. L'Association s'efforcera d'obtenir des membres correspondants et des comités adjoints dans chaque municipalité de la province.

60. Les officiers et délégués de l'Association américaine forestière seront, *ex officio*, membres de l'Association forestière de la province de Québec.

70. L'administration est laissée à un Conseil, composé d'un président honoraire, d'un président, de deux vice-présidents, du secrétaire archiviste, du secrétaire-correspondant, du trésorier et de seize directeurs. Cinq membres du Conseil forment *quorum*.

80. Le Conseil choisit un Comité général pris dans les diverses parties de la province parmi ceux qui s'intéressent aux questions forestières. Les membres du Comité général auront avis des réunions du Conseil, et ils auront voix délibérante.

90. En sus des réunions générales qui peuvent être convoquées en tous temps par le Conseil, il y aura une assemblée annuelle convoquée par le Conseil, aux temps et lieu qu'il jugera convenable. A cette assemblée on fera rapport des opérations de l'année et on élira un nouveau Conseil.

100. Le siège de l'Association est fixé à Montréal.

#### Officiers élus pour l'année 1882-83

Président honoraire: M. James Little, *Montréal*; président: l'honorable M. Joly, *Québec*; vice-présidents: M. J. K. Ward, *Montréal*, et M. L. H. Massue, M. P., *Varennis*; secrétaire-archiviste: M. J. X. Perreault, *Montréal*; secrétaire-correspondant: M. Ed. A. Barnard, *Cap St Michel*; trésorier: G. L. Marler, *Montréal*.

CONSEIL—*Montréal*: L'hon. M. Beaubien, MM. Wm. Little, Henry Lyman, Dr Henry Howard, Henry Evans, J. A. U. Beaudry, Wm. Robb.—*Abbottsford*: M. Chs. Gibb.—*Québec*: Co'onel Rhodes, MM. Louis Bilodeau, S. Lesage.—*Longueuil*: M. J. M. Browning.—*Châteauguay*: M. R. Jack.—*Trois Rivières*: M. J. B. Normand.—*St-Roch-des-Aulnaies*: M. Aug. Dupuis.—*Bécancourt*: M. A. Blondin.

## CAUSERIE AGRICOLE

### NOS EXPOSITIONS AGRICOLES.

Nous apprenons par les différents journaux publiés dans la Province de Québec, que nos expositions agricoles de comtés ont été pour la plupart couronnées d'un grand succès. Nous aimons à constater le fait: il est l'indice d'un réveil chez les cultivateurs, et il en résultera des bienfaits immenses; pour peu que cela se continue, l'agriculture ne tardera pas à prendre la première place, qui lui revient de droit, car enfin la prospérité générale ne peut avoir d'autre base qu'une abondante production.

Pour notre part, nous n'avons pu assister qu'à deux expositions agricoles: celles de la société d'agriculture du comté de l'Islet et du comté de Kamouraska. A ces deux expositions, nous y avons vu avec plaisir une grande affluence de visiteurs, venus de toutes les

paroisses et même des comtés voisins: ce qui témoigne de l'intérêt que l'on prend à ces fêtes agricoles. D'un autre côté, nous avons pu constater que ceux qui ont concouru à ces deux expositions sont à peu près toujours les mêmes, par conséquent l'émulation n'est pas ce qu'elle devrait être, et l'on est loin d'atteindre aux résultats pratiques qu'on serait en droit d'attendre de ces expositions. La faute en n'est certainement pas aux directeurs des sociétés d'agriculture, mais à la masse des cultivateurs qui devrait se faire un honneur et un devoir de concourir à ces expositions, en y apportant leurs produits. Il y a certainement une indifférence impardonnable, et ce qui le prouve, c'est surtout quand nous visitons les différents départements de ces deux expositions, et que nous entendons dire: " Quel dommage que je n'aie pas amené mon cheval, mes moutons, ou tel et tel produit, car j'aurais certainement obtenu un prix." C'est tellement le cas, qu'un exposant qui était venu à l'exposition de Kamouraska comme visiteur, y a exposé son cheval, à la sollicitation de ses amis, et a obtenu le premier prix.

Qu'on le comprenne bien, le but des sociétés d'agriculture n'est pas seulement limité à la distribution des prix, et les directeurs de ces associations qui y prennent une part active n'ont certainement pas l'ambition de profiter seuls des prix accordés; ils y consacrent leur temps et font des efforts inouïs pour maintenir l'existence de ces sociétés, uniquement dans le but d'aider au perfectionnement de notre agriculture et à l'amélioration de nos races d'animaux, par tous les moyens possibles: pour cela, il leur faut le concours de tous les cultivateurs, non pas dans le but d'obtenir des prix, mais au point de vue des progrès à réaliser dans chacune de nos fermes. Si les cultivateurs méconnaissaient l'honneur attaché aux prix qui leur sont offerts, à ce point de les apprécier qu'au point de vue de l'argent à recevoir, ils prouveraient que l'émulation n'est point entrée dans leur cœur; qu'ils sont apparemment peu dignes des encouragements qu'on s'efforce de leur prodiguer, puisqu'ils ne font rien pour les obtenir; enfin, ils donneraient à penser que c'est à tort que l'on veut honorer leur profession, s'ils préféreraient vivre dans l'isolement et la routine, plutôt que de s'associer au mouvement qui a pour objet de relever leur état et de l'ennoblir en l'éclairant.

Nous le disons hautement: l'institution des sociétés d'agriculture doit surtout plaire aux cultivateurs, s'ils ont le sentiment de leur valeur et s'ils comprennent bien leurs véritables intérêts. Si la masse des cultivateurs se montrait indifférente à l'égard des sociétés d'agriculture, au point de refuser d'en faire partie, nous serions le premier à demander leur abolition, car ce serait dépenser inutilement une somme assez considérable d'argent que le Gouvernement destine chaque année en faveur de nos sociétés d'agriculture.

Il n'y a pas que les cultivateurs qui doivent appartenir aux sociétés d'agriculture, les encourager par leur souscription; les hommes haut placés dans l'échelle sociale, les hommes de profession, les maires des paroisses, les conseillers municipaux, les commissaires d'écoles, etc., doivent prendre une large part à ce mouvement agricole; qu'ils joignent leurs efforts à ceux des sociétés d'agriculture en entrant dans leur

soin, et bientôt nous n'aurons plus rien à envier à aucun autre pays, car nous serons l'un de ceux qui produiront le plus. Or produire beaucoup, c'est augmenter la fortune publique, et par conséquent établir l'organisation et l'avenir d'un pays sur des bases inébranlables.

Si nos sociétés d'agriculture telles qu'elles sont organisées actuellement, n'ayant comme membres dans chaque paroisse, dans la moyenne que quinze à vingt membres, et dans nombre de paroisses que deux à trois membres, réussissent à faire progresser notre agriculture, qu'en serait-il si ces sociétés pouvaient compter autant de membres qu'il y a de cultivateurs dans chaque paroisse. Les intérêts unissent les hommes ! eh bien ! l'agriculture a plus besoin que toutes les autres industries à former de larges associations, et cependant le contraire se produit. Il est alors fort difficile, et nous ajoutons même impossible, que l'agriculture marche sans cesse en avant, puisque la majorité des cultivateurs vit en quelque sorte de sa propre vie, sans chercher à faire ce que font les autres et sans s'en rendre compte. Il serait temps de se réveiller un peu. Pourquoi les cultivateurs ne veulent-ils pas s'occuper sérieusement de leurs propres affaires et prendre en main des intérêts qui les touchent de si près ? Nous ne pouvons le comprendre, et c'est précisément pour cela que nous faisons encore très souvent appel à leur initiative.

En visitant nos expositions agricoles, nous ne pouvons pas nier qu'il y a un progrès sensible quant à l'amélioration de notre bétail, à la fabrication du beurre et du fromage, de même que dans le rendement de nos grains, de nos légumes ainsi que de nos plantes industrielles et manufactures domestiques.

À l'exposition de la Société d'agriculture du comté de l'Islet, les bêtes à cornes, quoiqu'en petit nombre, présentaient de beaux sujets ; les moutons étaient ce qu'il y a de mieux sous le rapport de la forme et la qualité de la laine, grâce aux efforts constants de M. l'arpenteur Eugène Casgrain, qui n'a épargné ni ses troubles, ni dépenses, pour améliorer la race de nos moutons. Aussi ce Monsieur a-t-il obtenu les premiers prix dans les différentes classes de moutons exposés, à l'exception d'une classe où les juges ont préféré à la race *Schropshiredown* d'autres moutons ayant la laine plus grosse, quoique les *Schropshiredown* par la finesse de leur laine soient préférés par les éleveurs des États-Unis et du Haut-Canada, à toutes les autres races. M. Eug. Casgrain, nous sommes heureux de le constater ici, s'est acquis une réputation bien méritée comme éleveur de moutons ; à tel point qu'il ne peut suffire aux nombreuses demandes qui lui sont faites, pour achat de moutons. Nous mentionnerons différentes ventes faites par ce Monsieur, au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Le département de l'industrie domestique ne laissait rien à désirer, sous le rapport de la quantité, de la variété et de la qualité des étoffes. Aussi, ce département a-t-il été celui qui a attiré le plus de visiteurs, si nous en exceptons l'exposition horticole qui fera de notre part le sujet d'un compte rendu spécial. Nos félicitations aux dames et aux jeunes demoiselles qui ont si bien su utiliser la laine et le lin, à la confection des étoffes et des toiles.

Nous ne pouvons que regretter qu'on n'ait pas choisi un meilleur terrain pour l'exposition des différents départements des animaux, et plus particulièrement pour la race porcine ; car plusieurs des exposants ont été obligés de tenir leurs cochons enfermés dans des boîtes absolument trop étroites pour paraître avantageusement. Dans ces circonstances, chacun des membres de la Société, de même que les Directeurs, devraient se prêter à donner aux animaux toute l'attention désirable afin de les faire paraître le plus avantageusement possible sur le terrain de l'exposition et être d'un abord facile de la part des visiteurs.

Lors de la distribution des prix, il est survenu une difficulté à l'occasion du lieu où devra se tenir l'exposition. Le temps était mal choisi pour soulever une semblable question. Nous espérons que cette difficulté se règlera de manière à donner complète satisfaction à la majorité des membres qui forment partie de cette Société : ce sera le moyen de ne pas créer de division parmi les membres de cette importante société.

L'exposition de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, tant par le nombre des exposants et l'affluence des visiteurs, a eu un succès complet, si nous en exceptons le département de l'industrie domestique qui n'a pas été aussi considérable que les années précédentes, tant par le nombre des entrées que par la qualité des objets manufacturés.

Au dire de M. le Dr Dionne, rédacteur du *Courrier du Canada*, et de M. Demers, propriétaire du *Canadien*, qui ont visité, au mois de septembre dernier, plusieurs expositions dans la Province d'Ontario et de Manitoba, l'exposition de l'espèce chevaline à Kamouraska égalait, si non en nombre du moins en qualité et en beauté, les expositions de ce genre dans ces deux Provinces.

L'exposition des bêtes à cornes et des moutons était remarquable, et celle des cochons laissait quelque peu à désirer.

Nous devons ici faire mention, d'une manière toute particulière, de la paroisse de St-Alexandre de Kamouraska, qui depuis quelques années, suivant en cela l'exemple des anciennes paroisses du comté de Kamouraska, se livre d'une manière remarquable à l'élevage des animaux, qui lui vaut d'obtenir des prix à chaque exposition. Ce mouvement a été donné par MM. Benoit Dechène, Régent Fortin et les MM. Soucy, qui font des dépenses assez considérables chaque année pour l'achat d'animaux de races perfectionnées, tant sous le rapport des bêtes à cornes que des moutons et des cochons. Ceux qui connaissent les déboires que l'on éprouve dans le débat d'une semblable exploitation, ne peuvent que féliciter ces messieurs, de leur louable entreprise qui sera toute à l'avantage des cultivateurs de St-Alexandre et des paroisses voisines.

Nous publierons la liste des prix au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Pour la première fois, nous avons eu l'agréable plaisir de rencontrer sur le terrain des expositions de l'Islet et de Kamouraska, plusieurs de nos confrères de la presse de Québec : M. Tarte, rédacteur du *Canadien*, et M. Demers propriétaire de ce journal ; M. le Dr Dionne, rédacteur du *Courrier du Canada* ; M. C. A. P. R. Landry, rédacteur du *Courrier de Montmagny* ; et M. Chs Ronleau, assistant-rédacteur du *Canadien*. Si nous avons un progrès à signaler, tout à

l'avantage des cultivateurs, c'est bien celui-là; car c'est assez dire que ces Messieurs, qui ont à leur disposition cinq journaux, y compris le *Journal des Campagnes* ayant pour rédacteur M. le Dr Dionne, et le *Cultivateur* ayant pour propriétaire M. Demers, désirent prendre une part active dans le but d'activer le progrès agricole dans nos campagnes, et, pour cela consacrer chaque semaine plusieurs colonnes de leurs journaux à la cause agricole. Nous nous en réjouissons, car nous ne saurions avoir d'amis plus dévoués à la cause agricole que ces Messieurs, dont le concours nous est si nécessaire.

Parler d'agriculture dans nos journaux politiques, est une innovation que nous voyons se réaliser avec le plus grand plaisir. Quand l'agriculture aura remplacé ces nouvelles, ces faits divers sans importance comme sans utilité, ce sera un grand pas de fait en faveur de l'agriculture que les journaux politiques auraient intérêt à favoriser. Que font au public ces cascades littéraires, ces histoires qui n'ont pas souvent le sens commun; ces comptes-rendus de théâtre qui nous apprennent que Mlle une telle a exécuté avec complaisance un ballet, que madame une telle portait une robe bien faite, que Monsieur un tel s'est parfaitement tiré de son rôle; malheureusement on est parfois dans la nécessité de lire une foule de faits divers qui sortent nous ne savons d'où, etc., et il est impossible de trouver quelque chose de sérieux dans ces journaux. Pour cette presse, l'agriculture! si donc! elle n'est pas digne de mention; il est vrai qu'elle conduit moins facilement à la fortune et aux honneurs que la politique, mais elle assure la prospérité d'un pays. Comme le disait M. l'avocat Langlais, au dîner de la Société d'agriculture de Kamouraska, "parce qu'on sert la cause agricole, ce n'est pas une honte de porter le nom de candidat du beurre." De même que pour un journal qui s'occupe d'agriculture, on n'a pas raison de rougir quand pour faire une tirade, on traite un tel journal de *feuille de chou* ou de *carottes*.

La presse, si bien représentée à l'exposition agricole de Kamouraska, a été invitée à prendre part au dîner offert au juges de l'exposition par les directeurs de cette société; de même que MM. les avocats Lebel, Taché et Langlais qui ont pris une part active pour assurer le succès de cette exposition. Ces derniers Messieurs ont traité d'agriculture, à ce dîner, comme des cultivateurs pratiques et sincèrement dévoués au progrès de notre agriculture. M. Jean Baptiste Dionne, cultivateur de St-Paschal, s'est chargé de féliciter ces Messieurs de leur précieux concours à favoriser le progrès agricole par leurs bons conseils. M. G. Dechêne, député du comté de Témiscouata, à l'Assemblée Législative, a été appelé à répondre à la santé des Dames: il l'a fait d'une manière bien sensible et vivement sentie par ceux qui reconnaissent le rôle important que la femme est appelée à remplir au milieu de la famille du cultivateur. M. Demers témoigna de son désir de travailler, par l'organe de ses deux journaux, le *Cultivateur* et le *Canadien*, au plus grand développement de l'agriculture; il félicita les directeurs du succès de leur exposition, et manifesta le désir de voir les heureux concurrents de l'exposition de Kamouraska, aller cueillir de nouveaux lauriers à la prochaine exposition provinciale qui probablement aura lieu à Québec, l'année prochaine.

M. le Dr Dionne, après avoir félicité la Société d'agriculture de son succès, crut l'occasion favorable de parler des Cercles agricoles dont il est un des dévoués promoteurs.

M. le Dr Dionne a fortement appuyé sur les avantages de l'établissement des cercles agricoles dans toutes les paroisses de nos campagnes. Malheureusement, a-t-il dit, on semble croire, en quelque part, que les cercles agricoles ont été établis uniquement dans le but de remplacer les sociétés d'agriculture.

Nous remercions M. le Dr Dionne d'avoir attiré l'attention de ses auditeurs, sur ce soupçon qui pourrait être préjudiciable à l'établissement des cercles agricoles.

Les promoteurs des cercles agricoles n'ont jamais eu cette pensée, car, ç'aurait été du coup tuer ces deux importantes associations qui, comme nous l'avons déjà dit, doivent marcher la main dans la main, afin d'en arriver à faire entrer vigoureusement les cultivateurs dans la voie des améliorations agricoles. Ni les cercles agricoles ne veulent et ne peuvent nuire aux sociétés d'agriculture, ni les sociétés d'agriculture trouver un obstacle ou des difficultés quelconques dans l'existence des cercles agricoles. Et d'ailleurs comment les cercles agricoles pourraient-ils avoir des intentions de concurrence et d'agression contre les sociétés d'agriculture?

Les sociétés d'agriculture dont l'établissement, dans notre pays, date de près d'un siècle, puisque la première société d'agriculture a été établie en 1789, ont droit à notre plus haute considération. Depuis cette époque, pour maintenir ces sociétés et en augmenter le nombre, il a fallu beaucoup de travail et une somme d'énergie considérable de la part des personnes sérieusement intéressées au progrès de l'agriculture dans notre pays. Aussi, il a fallu bien du temps pour que les cultivateurs se décidassent à s'occuper un peu de leurs affaires, car ils s'obstinaient, comme il y en a encore un trop grand nombre aujourd'hui, à rester dans l'isolement le plus complet, et laissaient faire.

Avouons-le franchement, il y a aujourd'hui un grand pas de fait dans la voie des améliorations agricoles, grâce au mouvement donné par les sociétés d'agriculture. Sans doute, tout n'est pas parfait dans l'organisation de nos sociétés d'agriculture, car nous avons à satisfaire à de nombreuses exigences, et parfois à des caprices. Rien n'empêche que ces sociétés, sous une direction sage et éclairée, pronant pour base de leurs opérations le plus grand bien qu'elles ont à opérer parmi les cultivateurs dont elles doivent sauvegarder et promouvoir les intérêts, ne fassent tout en leur pouvoir pour rendre justice aux membres qui en font partie, en leur permettant de jouir des avantages dont les sociétés d'agriculture disposent pour activer le progrès agricole.

N'allons pas demander que nos sociétés d'agriculture soient remplacées par les cercles agricoles. Toutes deux sont nécessaires, et elles doivent se prêter un appui mutuel. Plus les associations agricoles, qu'on leur donne le nom que l'on voudra, se multiplieront, plus elles exerceront d'influence sur l'avenir de l'agriculture. Le temps de l'isolement est passé. Si nous le voulons, les cercles agricoles formeront un faisceau qu'il sera difficile de briser, et ils aideront puissamment au maintien des sociétés d'agriculture, en faisant apprécier leur utilité par les cultivateurs

qui se feront un devoir d'en appartenir, en se faisant inscrire comme membres.

Dans les réunions des cercles agricoles seront discutées à fond toutes les questions de nature à intéresser les cultivateurs ; le travail qui s'y fera servira de flambeau à nos législateurs et à nos hommes d'Etat désireux de favoriser, par tous les moyens possibles, le progrès agricole dans notre pays. Disons-le, si les cultivateurs s'orôlent en masse sous la bannière des cercles agricoles, ceux-ci rendront d'importants services ; les réunions de chaque mois donneront lieu à des relations utiles et agréables ; les communications se produiront d'une manière incessante, et le mouvement du progrès agricole sera constaté au fur et à mesure qu'il aura lieu.

Ces deux institutions, les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, se compléteront incontestablement l'une par l'autre ; aussi pouvons-nous prévoir d'avance qu'elles seront formées et soutenues par les hommes intelligents qui veulent relever le moral des populations et améliorer leur situation matérielle. Il faut donc accueillir avec la plus grande faveur, ces deux associations qui consacrent d'une manière si éclatante la force et la puissance de l'initiative individuelle.

Malheureusement il y a un trop grand nombre de cultivateurs prévenus contre ces deux associations, et qui sont toute défiance à leur égard. Ils ont grandement tort.

Si quelques hommes, amis du progrès et de la richesse de leur pays, s'assemblent et se concertent pour encourager les cultivateurs à perfectionner leurs cultures, et récompenser par des prix ceux qui produisent le mieux, qu'est-ce qu'ils font, si ce n'est de pratiquer cette maxime qu'on ne saurait trop souvent répéter aux cultivateurs : *Il faut s'entraider.*

Voilà l'association, une des plus grandes forces. Voilà le cercle agricole et la société d'agriculture auxquels vous devez appartenir. Le cercle agricole est une école pour enseigner ; la société d'agriculture, outre qu'elle est une occasion d'enseignement par ses expositions, est un moyen d'émulation par les récompenses qu'elle offre à ceux qui réussissent le mieux dans la culture et l'élevage du bétail : ces deux associations ont donc pour but de protéger nos intérêts.

Nieriez-vous qu'en travaillant ensemble, les hommes ne se lient pas au lieu de se diviser ? Associez-vous donc pour augmenter vos forces ; associez-vous dans le but de travailler ensemble au perfectionnement de votre culture, afin d'en obtenir un rendement plus considérable ; associez-vous enfin, et ce n'est pas le moindre des besoins, pour vous aimer mieux les uns les autres, afin que, comme dans une même famille, travaillant la main dans la main, vous puissiez assurer votre bien-être par d'abondantes récoltes qui seront le fruit de votre bonne entente et de vos travaux faits avec intelligence et un véritable contentement.

Nos lecteurs nous pardonneront d'avoir été aussi long en parlant des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles : il y a tant de choses à dire à ce sujet. Nous nous réservons d'en parler encore de temps à autre, afin que les cultivateurs ne se méprennent pas sur le véritable but de ces deux associations qui, s'il est bien rempli, assurera le succès de notre agriculture, soyons-en certains.

#### Liste des prix accordés à l'exhibition du comté de l'Islet, le 28 septembre 1882.

Pour les plus beaux étalons de 3 à 12 ans.—1er prix, Siméon Gendron ; 2e, Octave Ruet ; 3e, Elzéar Arton ; 4e, Pierre Langlois ; 5e, François Chamard.

Pour les meilleures juments poulinières avec leur poulain, la forme du poulain devant décider les Juges.—1er prix, Alphonse Pelletier ; 2e, George Pelletier ; 3e, Philippe Caron ; 4e, Dosité Damour ; 5e, Pierre Pelletier ; 6e, Pierre Blanchet.

Pour la plus belle jument poulinière avec son poulain, eu égard à la jument, non primée dans la classe précédente.—1er prix, Alfred Caron ; 2e, Magloire Gaudreau ; 3e, Michel Lizotte ; 4e, Eugène Dumas.

Pour les plus belles pouliches de 3 ans.—1er prix, Alfred Bélanger ; 2e, Auguste Pelletier ; 3e, Clément Bois.

Pour la meilleure paire de chevaux de traits.—1er prix, Elzéar Arton ; 2e, Eugène Dumas ; 3e, Pierre Pelletier Boruichon ; 4e, Michel Lizotte ; 5e, Désiré Jean.

Pour les plus belles pouliches de 2 ans.—1er prix, Xavier Duchesneau ; 2e, Emile Lebourdais ; 3e, Louis Bois ; 4e, Anselme Dubé ; 5e, Dosité Damours ; 6e, Edmond Pelletier.

Pour les beaux poulains de pas moins d'un an châtrés ou non.—1er prix, Frédéric Bélanger ; 2e, George Pelletier ; 3e, Auguste Dupuis.

Pour les plus beaux poulains de 2 ans non châtrés.—1er prix, Alphonse Pelletier ; 2e, J.-Bte Castonguay ; 3e, Pierre Moreau.

Pour les plus belles pouliches de pas moins de 1 an.—Prix : Cléophas Fournier.

Pour les plus beaux taureaux de 3 ans et au-dessus, eu égard à l'âge.—1er prix, Désiré Jean ; 2e, Anselme Dubé ; 3e, Octave Marié ; 4e, Pierre Moreau ; 5e, Michel Blanchet.

Pour les plus beaux taureaux de 2 ans, eu égard à l'âge.—1er prix, Alphonse Pelletier ; 2e, Jules Dupuis ; 3e, Boniface Bélanger ; 4e, David Chouinard ; 5e, Alfred Caron.

Pour les plus beaux taureaux de 1 an, eu égard à l'âge.—1er prix, Onésime Fournier ; 2e, Lucien Bélanger ; 3e, David Chouinard.

Pour les plus belles et meilleures vaches à lait (celles ayant déjà été primées étant exclues du concours).—1er prix, Désiré Jean ; 2e, Zéphirin Morin ; 3e, Révd M. Potvin ; 4e, Jules Dupuis ; 5e, Alphonse Pelletier.

Pour les plus belles taures de 1 an.—1er prix, Eusèbe Pelletier ; 2e, Eugène Casgrain ; 3e, Raphaël Dubé ; 4e, Luc Dupuis ; 5e, Frédéric Bélanger ; 6e, P. G. Verroault.

Pour les plus belles taures de 2 ans, vèlées ou non.—1er prix, Luc Dupuis ; 2e, Alexis Blais ; 3e, Désiré Jean ; 4e, Onésime Fournier ; 5e, Anselme Dubé.

Pour le plus beau veau de l'année (mâle).—1er prix, Jules Dupuis ; 2e, Louis Bois ; 3e, Raphaël Dubé ; 4e, Alphonse Pelletier ; 5e, David Chouinard.

Pour le plus beau veau de l'année (femelle).—1er prix, Révd M. G. Potvin ; 2e, Jules Dupuis ; 3e, Alexis Blais ; 4e, Cyprien Toussaint ; 5e, Louis Bois.

Pour veau de race avec pédigrée.—Prix : Eugène Casgrain.

Pour les plus beaux bœliers de 2 ans et au-dessus, eu égard à l'âge.—1er prix, Eusèbe Pelletier ; 2e, Louis Bois ; 3e, Eugène Casgrain ; 4e, Octave Marié ; 5e, Lucien Bélanger.

Pour les plus beaux bœliers de 1 an, eu égard à l'âge.—1er prix, Eugène Casgrain ; 2e, Désiré Jean ; 3e, Félix Bélanger ; 4e, Raphaël Dubé.

Pour les plus beaux bœliers de l'année, eu égard à l'âge.—1er prix, Eugène Casgrain ; 2e, Dr S. Roy ; 3e, David Chouinard ; 4e, Boniface Bélanger.

Pour les deux plus belles brebis de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Eugène Casgrain ; 2e, Dr S. Roy ; 3e, P. G. Verroault ; 4e, Boniface Bélanger ; 5e, Charles Duval.

Pour les deux plus belles brebis de 1 an.—1er prix, Eugène Casgrain ; 2e, Dr S. Roy ; 3e, Boniface Bélanger ; 4e, David Chouinard ; 5e, Onésime Fournier.

Pour les deux plus belles agnelles.—1er prix, Eugène Casgrain ; 2e, Louis Onellet ; 3e, Alphonse Pelletier ; 4e, Boniface Bélanger ; 5e, David Chouinard ; 6e, Raphaël Dubé ; 7e, Louis Bois.

Pour les plus beaux verrats d'un an et plus, eu égard à l'âge, ceux de cette classe déjà primés ne pourront concourir.—Prix : Auguste Dupuis.

Pour les plus beaux verrats au-dessus de 1 an et de pas moins de 2 mois, eu égard à l'âge.—1er prix, Eugène Casgrain ; 2e, Gaspard Bois ; 3e, Louis Bois.

Pour les plus belles truies de 1 an et plus, en égard à l'âge.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, François Chouinard; 3e, Raphaël Dubé.

Pour les plus belles truies au-dessous de 1 an et pas moins de 2 mois, en égard à l'âge.—1er prix, Alexis Blais; 2e, J.-Bte Castonguay; 3e, Révd M. Lagueux; 4e, Louis Ouellet; 5e, Louis Bois.

#### PRODUITS.

Pour la meilleure tinette de beurre, de pas moins de 50 livres.—1er prix, Louis Ouellet; 2e, Octave Dubé; 3e, Lucien Bélanger; 4e, Magloire Francœur; 5e, David Chouinard; 6e, George Odilon Pelletier.

Pour la plus belle meule de fromage.—1er prix, Etienne Caron; 2e, Siméon Gendron.

Pour le plus beau sucre, la montre de 30 livres.—1er prix, George Pelletier; 2e, Thadéo Francœur; 3e, J.-Bte Castonguay; 4e, Guillaume Pelletier; 5e, Cyrien Toussaint.

Pour la plus belle graine de mil récoltée cet été, montre de 1½ minot.—1er prix, Michel Blanchet; 2e, Narcisse Pelletier; 3e, Joseph Pelletier; 4e, Octave Dubé.

Pour le meilleur tabac canadien, manufacturé, montre de 3 livres.—1er prix, Pierre Blanchet; 2e, Louis Ouellet; 3e, Gaspard Bois; 4e, J.-Bte Castonguay.

Secondement, en fennilles.—1er prix, Pierre Blanchet; 2e, Gaspard Bois; 3e, Octave Dubé; 4e, Louis Bois.

Pour la plus grande étendue de terre ensemencée pour la première fois dans le courant de l'année, non labourée.—1er prix, François Gagnon; 2e, François Pelletier; 3e, Révd M. F.-X. Méthot; 4e, Jos. Lord; 5e, Anicet Lord; 6e, Félix Bélanger; 7e, Antime Lemieux; 8e, Michel Blanchet; 9e, Elzéar Lebel; 10e, Philippe Gagné; 11e, Narc. Pelletier.

Pour la plus grande étendue de terre ensemencée pour la seconde fois dans le courant de l'année, non labourée, vu que l'année dernière il n'a pas été donné de prix pour ces terrains.—1er prix, Anicet Lord; 2e, François Gagnon; 3e, Antime Lemieux; 4e, Joseph Pelletier.

Troisièmement à la charrue et nettoyée des souches et des roches, et pourvu qu'il n'apparaissent pas plus de 12 souches par arpent, et tout le terrain étant labouré.—1er prix, Xavier Gaulin; 2e, Alfred Caron; 3e, Auselme Fournier; 4e, Félix Bélanger; 5e, Liguori Morin; 6e, Narcisse Pelletier; 7e, Antime Lemieux; 8e, Anicet Lord; 9e, J.-Bte Castonguay; 10, François Pelletier; 11e, Michel Blanchet; 12e, Edmond Pelletier; 13e, Darvent Lizotte; 14e, Urbain Roy; 15e, Frédéric Bélanger.

Pour la plus belle étoffe croisée, foulée, montre de 6 aunes pour toutes étoffes.—1er prix, Cyrien Toussaint; 2e, Alfred Caron; 3e, Gaspard Bois; 4e, Godefroy Bélanger; 5e, Révd M. G. Potvin; 6e, Pierre Blanchet; 7e, Saluste Roy; 8e, Octave Marié.

Etoffe croisée non foulée.—1er prix, Michel Blanchet; 2e, Alfred Caron; 3e, George Pelletier.

Pour la meilleure et plus belle petite étoffe pure laine.—1er prix, Gaspard Bois; 2e, Pierre Moreau; 3e, Louis Bois; 4e, David Chouinard; 5e, George Pelletier; 6e, Alfred Caron; 7e, P. G. Verreault; 8e, Edouard Leclerc.

Pour la plus belle flanelle pure laine de quelque manière qu'elle soit tissée.—1er prix, Edouard Leclerc; 2e, Octave Dubé; 3e, Gaspard Bois; 4e, Eugène Dumas; 5e, George Pelletier; 6e, Alexis Blais; 7e, Edmond Pelletier.

Pour la plus belle toile.—1er prix, Pierre Moreau; 2e, Onésime Morin; 3e, Eugène Dumas; 4e, Alexis Blais; 5e, Magloire Francœur; 6e, Louis Bois; 7e, Gaspard Bois.

Pour la meilleur paire de couvertes en laine.—1er prix, Alfred Caron; 2e, Edouard Leclerc.

Pour objets de broderie tricots et autres objets d'industrie par les dames.—1er prix, Prudent Morin; 2e, Joseph Terrault; 3e, Auguste Leclerc; 4e, Octave Dubé.

Pour la meilleur couvre-pieds en fil ou laine du pays.—1er prix, Philippe Caron; 2e, David Chouinard; 3e, Louis Bois; 4e, Alfred Caron.

#### Moyen d'utiliser les pommes de terre gâtées.

Au moment de l'arrachage des pommes de terre, celles qui ne sont pas entièrement gâtées peuvent être utilisées pour la nourriture des animaux.

Lorsque la pomme de terre n'est pas entièrement gâtée, il en reste toujours quelques parties qui sont parfaitement saines; or il est réellement fâcheux que

ces parties soient exposées à être perdues en ne les utilisant pas pour la nourriture des animaux. Il suffit pour cela, en recueillant les pommes de terre, de mettre de côté celles qui sont entièrement saines, et de l'autre celles qui sont attaquées par la maladie; on trempe alors ces dernières purement et simplement dans un lait de chaux assez clair pour ne pas avoir la consistance d'une bouillie, on les y laisse pendant quelques minutes, après on les retire et on les fait sécher; les parties malades se cicatrisent complètement et deviennent en quelque sorte aussi dures qu'un morceau de bois; le mal alors ne fait plus aucun progrès et la partie saine n'est en aucune façon altérée.

Nous avons bien des fois fait usage de ce procédé fort simple, et nous avons toujours obtenu des résultats satisfaisants.

Pendant les longues soirées d'hiver, on peut occuper, dans une ferme, les engagés et les enfants à séparer les parties saines des pommes de terre des parties cicatrisées, nous pouvons même ajouter en quelque sorte pétrifiées, et donner les premiers à manger aux animaux, et cela sans aucun danger.

#### Nécessité de donner de l'eau aux moutons.

Un trop grand nombre de cultivateurs négligent de donner de l'eau aux moutons; ils le font que dans le cas de grande sécheresse, lorsque l'herbe est entièrement brûlée par le soleil. Nul doute qu'il est absolument nécessaire que le mouton ait constamment à leur disposition de l'eau pure claire, qu'ils en aient besoin ou non. Les bergers les plus observateurs et les plus expérimentés, ne peuvent pas toujours dire quand leurs moutons nécessitent de l'eau, car, dans un troupeau, quelques moutons peuvent en éprouver impérieusement le besoin. Dans ce cas, il importe de mettre constamment de l'eau à la disposition des moutons. C'est ce que fait M. R. Russell, un éleveur distingué de Kent, également en été comme en hiver, sans manquer une seule journée de le faire. Il a également soin de mêler un peu de sel à la nourriture des moutons.

#### Les feuilles des arbres utilisées pour les composts.

La cucillette des feuilles mortes, dans cette saison, est une opération qui a plus de valeur qu'on ne le pense, surtout lorsqu'on la pratique avec intelligence. Le défeuille des arbres procure d'abondants débris végétaux qui, arrosés de purin et mélangés avec des matières calcaires, des cendres, constituent un engrais d'une valeur précieuse.

Certains arbres plantés le long des rivières possèdent un feuillage acide qui ronge l'herbe des prairies lorsqu'on les laisse pourrir sur place; il faut particulièrement ranger dans cette catégorie les feuilles de poudriers. Tous les cultivateurs ont remarqué la pauvreté de la végétation dans tous les endroits où tombent en quantité les feuilles de ces arbres; la stérilité ne provient pas de l'ombre des poudriers, mais de l'acidité du feuillage qui corrode les racines de l'herbe. L'herbe du voisinage des herbes se trouve dans de bonnes conditions partout où l'on a soin de ramasser les feuilles de poudriers pour les utiliser dans les composts ou s'en servir comme litière pour les animaux.

## Choses et autres.

*Les pommes de terre gâtées données comme nourriture aux animaux.*—Le "Bulletin du conseil supérieur d'agriculture de Bruxelles," dans son rapport sur l'état sanitaire des animaux domestiques en Belgique, pendant l'année 1880, contient le rapport suivant de M. Wehenkel, médecin vétérinaire, au sujet des pommes de terre gâtées: "L'emploi des pommes de terre gâtées a occasionné la mort des animaux qui en ont été nourris; il en est résulté une sorte d'indigestion chronique. La chair des animaux a pris, dans ces circonstances, une odeur vineuse si prononcée, que les chiens refusaient de la manger. Les cadavres ont dû être enterrés. Les pommes de terre employées étaient déjà en décomposition au moment de la récolte. Si l'on veut utiliser celles-ci, on doit auparavant recourir à la cuisson et les conserver en silos. Préparées et conservées de cette manière, on prétend qu'elles n'exercent plus d'action nuisible sur les animaux."

Ce même rapport signale quatre cas d'empoisonnement survenus sur des génisses, par l'ingestion de cignë au pâturage: ce qui doit engager les cultivateurs à débarrasser leurs prairies de cette plante connue de tous.

*Reines-Marguerites doubles.*—Nous lisons dans les *Ephémérides-Joigneux*: J'ai connu un amateur de Reines-Marguerites qui avait le secret de les avoir superbes. Ce secret ne consistait pas seulement à récolter d'excellentes graines et à faire de bons plants, il consistait surtout dans une série de repiquages. Il les faisait lever sur couche et les repiquait toutes jeours en pépinière. Quinze jours plus tard, il les repiquait une seconde fois en pépinière. Dès que la reprise était assurée, il repiquait une troisième fois, en pépinière toujours. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que les Reines-Marguerites montrassent leurs boutons. Alors il repiquait définitivement en place et en corbeilles. Par ce procédé, il obtenait des plantes trapues, très-floifères et des fleurs doubles.

*Rehabilitation du pigeon.*—Vous connaissez l'accusation: le pigeon est le plus grand ennemi du cultivateur! il détruit les semences! il ravage les moissons....

Voici le jugement que nous en trouvons dans *L'Espicier*: Des semences, le pigeon ne prend que celles qui n'ont pas été recouvertes, car il ne gratte jamais la terre; s'il vient derrière les moissonniers, c'est pour ramasser les grains détachés de l'épi, ceux qui ne peuvent point être récoltés autrement. Le pigeon, au surplus, n'est pas si grand mangeur de blé qu'on le croit.

Parmentier a expérimenté sur le pigeon l'usage exclusif du blé, et voici ce qu'il en dit: "Il m'a paru que cette nourriture est celle qui lui convient le moins: elle l'échauffe, lui occasionne des dévoiements funestes. Elle ne l'engraisse ni ne lui fait acquiescer un chair délicate ni succulente...."

Du reste, lorsqu'on ouvre l'estomac d'un pigeon vivant à l'état libre, on y trouve huit ou neuf graines de plantes parasites contre une ou deux graines de plantes utiles à l'homme. Cette proportion a fait dire à Parmentier qu'on peut regarder le pigeon "comme un excellent sardeleur;" et il ajoutait: Les services qu'il rend à cet égard sont tels que là où l'on a toujours récolté le blé le plus beau et le plus net, on s'est promptement aperçu de la disparition des pigeons et de la nécessité de les rétablir dans leur premier état.

Les pigeons de colombier, voire ceux dont on peuple les pigeonniers, trouvent au dehors, dans l'étendue de leur rayon d'exploration, la plus grande partie de leur subsistance, sans porter aux cultures un préjudice appréciable, favorisant, au contraire, la plus facile végétation des bonnes plantes, en utilisant aussi une masse de substances perdues sans eux et le plus souvent nuisibles à la netteté des grains de céréales.

Jacques Bujault a dit: "Une mauvaise herbe trois pieds de blé et prend la place d'un quatrième." Adoptant cette mesure, sachiez-vous bien donner celle des épis de blé qui n'ont prospéré que grâce au travail d'opération incessamment accompli par le pigeon. Celui-ci, au surplus, est sottoment poursuivi et calomnié à l'égal de quelques autres victimes du même préjugé, telles que les corbeaux, les corneilles, etc., etc.

## RECETTES

*Moyen de défendre les toitures en paille contre l'incendie.*

On assure que pour protéger les toitures en paille contre le feu, il suffit de faire un enduit composé de sept dixièmes de

terre glaise, de un dixième de sable, de un dixième de crottin de cheval et un dixième de chaux vive; le tout bien mélangé et délayé avec de l'eau jusqu'à consistance de mortier. On applique cet enduit sur la surface du chaume et on donne à la couche une épaisseur d'un quart de pouce environ, on ayant soin de remplir les fentes et les fissures qui se forment au fur et à mesure que l'enduit se dessèche. Cette espèce de mastic ne peut pas être dissous par l'eau, et par conséquent il ne coule pas sous l'inclinaison des toits; de plus il intercepte le contact du feu avec la paille, diminue l'activité de l'incendie et donne par conséquent les moyens de l'arrêter.

*Moyen pour conserver les pommes.*

↳ Vers la fin de décembre, à l'époque où l'eau de végétation des pommes est suffisamment évaporée, on trie les pommes les plus unies et on les pose une à une sur un lit de mousse humide; on les reconvre d'un linge également mouillé, et le fruitier est dans son état normal de fraîcheur sèche et d'aération. Les pommes conservent ainsi leur peau sans rides jusqu'aux approches de l'été.

*Remède contre la brûlure de phosphore*

On se brûle souvent le bout des doigts en allumant une allumette et fréquemment cette plaie s'envenime, elle devient parfois presque inguérissable. Voici un moyen pour neutraliser la petite quantité de phosphore qui reste dans la brûlure: il suffit d'y appliquer de l'eau salée, ou de plonger le doigt brûlé dans de l'eau salée, et tout danger disparaîtra.

## La compagnie d'Assurance mutuelle contre le feu des comtés de Stanstead et Sherbrooke.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants de cotisation ont été prélevés sur les Billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre 1882.

15 Septembre 1881	$\frac{1}{2}$	par cent
15 Octobre	"	"
15 Novembre	"	"
15 Décembre	"	"
15 Janvier 1882	"	"
15 Février	"	"
15 Mars	"	"
15 Avril	"	"
15 Mai	"	"
15 Juin	"	"
15 Juillet	"	"
15 Août	"	"

14 par cent

Les dites cotisations, formant 14 par cent, du montant originnaire du Billet de dépôt (les endos pour concollation étant déduits), sont par les présentes requises d'être payées au Bureau de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,

Sec.-Trésorier.

Sherbrooke, 4 Octobre 1882.

12 octobre 1882.

## Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FERMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.